



## Accompagnement méthodologique à la définition d'une stratégie « Tourisme d'affaires » pour le Département de la Vienne

### Diagnostic et plan d'actions - Synthèse



160 cours du Médoc  
33300 Bordeaux  
[www.protourisme.com](http://www.protourisme.com)

## Tourisme d'affaires : définition

⇒ Le tourisme d'affaires également appelé MICE (Meetings, Incentives, Congrès, Événementiel), regroupe l'ensemble des déplacements individuels ou en groupes organisés, effectués pour des raisons professionnelles et pour une durée minimale de 24 heures.

Une particularité du tourisme d'affaires est d'avoir une **saisonnalité inversée par rapport à la saisonnalité du tourisme d'agrément** (haute saison), ce qui permet une complémentarité entre ces deux formes d'activité touristique.

**Il implique un temps non travaillé avec des notions qui rentrent dans la définition du tourisme donnée par l'OMT.**

⇒ Le tourisme d'affaires est un marché complexe que l'on peut diviser en quatre catégories :

- les congrès et conventions d'entreprise,
- les foires et salons,
- les incentives, séminaires
- et réunions d'entreprises

... une 5ème catégorie si l'on rajoute les voyages individuels d'affaires.



# Un secteur hautement concurrentiel et capitalistique

## De nombreux projets à haut niveau d'investissement

On comptabilisait de 2016 à 2021 plus d'une dizaine de projets majeurs pour environ 1 milliard d'€ d'investissements dont plusieurs projets en centre-ville : Rennes, Bordeaux, Metz, Rouen,... **et près de 15 ouvertures/rénovations/extensions prévues d'ici à 2025**

**Couvent des Jacobins (rénovation) Rennes 107 Md'€**

**CO'Met (Orléans Métropole) 150 Md'€ - création**

**Palais des congrès d'Angers 17 Md'€ - rénovation**

**Palais des congrès de Metz (création) 57 Md'€**

**Projet de de rénovation du Palais des Congrès du Mans (70 M d'€).**



**Centre de spectacles et de congrès du Havre (réhabilitation) – 38 M d'€**

**PEX de Toulouse – 311 M d'€**



**Réhabilitation du Parc des Expositions de Bordeaux 72,5 M d'€**



**PEX de Strasbourg – 86 M d'€**



Une vive concurrence sur le marché des congrès, des conventions, des salons avec souvent des projets démesurés.

## 6 grands équipements

### Parc des Expositions de Grand Poitiers

- 3 Halls d'exposition et 16.000m<sup>2</sup> couverts (2<sup>ème</sup> plus grand parc d'exposition de Nouvelle Aquitaine)
- Gradins : 1.950 places assises
- Amphithéâtre équipé de 300 places assises
- 2 grands parkings gratuits attenants de 1 500 places
- 25 000m<sup>2</sup> extérieurs
- Plus de 50 événements par an
- à 15 minutes de la gare

### Palais des Congrès du Futuroscope

- 3 amphithéâtres modulables (1.150 places, 300, 150)
- 17 salles modulables de sous commission de 40m<sup>2</sup> en moyenne
- Hall exposition 1.600 m<sup>2</sup>
- Espace restauration panoramique jusqu'à 1.150 couverts.

### + Arena du Futuroscope

### Centre de Conférences de Grand Poitiers

- Congrès, Séminaires, Réunions, Formations...
- Amphithéâtre 208 places
- 4 emplacements PMR
- Espace réceptif et terrasse
- 6 salles de réunion modulables
- 3 parkings de 1.660 places attendant au Centre de Conférences et l'accès direct à la gare SNCF

### Salle Agora de Jaunay Marigny

- 2 salles indépendantes et modulables de 500 m<sup>2</sup> et 165 m<sup>2</sup>.  
Formule gradins : 460 places.

### Espace Congrès Charles Trenet (Chauvigny)

- Auditorium : 595 places
- 1 salle de sous commission : 350 places

**Capacité totale théorique environ 10.000 places assises en formules amphithéâtre / gradins (dont la moitié pour l'Arena)**

## Une vingtaine d'hébergements/de sites proposant des séminaires résidentiels

⇒ Une capacité maximum d'environ 3.000 personnes pour près de 120 salles de réunions / séminaires.

- **Domaine du Bois aux Daims** : un centre de conférence de 337 m<sup>2</sup> comprenant 5 salles de réunion (capacité de 160 personnes).
- **Domaine de Roiffé** (20 salles, jusqu'à 300 personnes).
- **Défi Planet** : 7 salles de réunions jusqu'à 500 personnes et 250 en résidentiel.
- **Le Parc de La Belle** : 1 salle de réunions (jusqu'à 65 personnes).
- **Domaine de Lathus** : 11 salles de réunion jusqu'à 200 personnes.
- **Hôtel Plaza Site du Futuroscope** : 15 salles de réunions (jusqu'à 300 personnes).
- **Le Château Le Clos de la Ribaudière** : 6 salles de réunions (jusqu'à 200 personnes).
- **Hôtel Garrigae Manoir de Beauvoir** : 4 salles de réunions (jusqu'à 100 personnes).
- **Le Parc de Saint-Cyr** : 2 salles de réunion (jusqu'à 80 personnes).
- **The Originals City Hôtel Altéora Site du Futuroscope** : 7 salles de réunions (jusqu'à 120 personnes).
- **Hôtel Novotel Poitiers Site du Futuroscope** : 11 salles de réunions (jusqu'à 250 personnes).
- **Hôtel Ibis Styles Poitiers Centre** : 2 salles de réunions (jusqu'à 80 personnes).
- **Hôtel Mercure Poitiers Centre** : 2 salles de réunions (jusqu'à 40 personnes).
- **Hôtel Best Western Bois de La Marche** : 5 salles de réunions (jusqu'à 200 personnes).
- **Hôtel de l'Europe** : 1 salle de réunions (jusqu'à 22 personnes).
- **Hôtel Best Western Poitiers Centre Le Grand Hôtel** : 2 salles de réunions (jusqu'à 80 personnes).
- **Hôtel Mercure Site du Futuroscope** : 11 salles de réunions modulables (jusqu'à 250 personnes).
- **Hôtel Le Château de Périgny** : 7 salles de réunions (jusqu'à 150 personnes).
- **La Cuisine des chefs au domaine de Carthage** : jusqu'à 200 personnes.

**Une dizaine de sites accueillant également des séminaires, des évènements, ...** (hors hébergement sur place) : l'Abbaye de Saint-Savin (2 salles de réunions jusqu'à 180 personnes), la Vallée des Singes (3 salles jusqu'à 150 personnes), le Château des Ormes (jusqu'à 300 personnes), Terre de Dragons (salle de réunion jusqu'à 100 personnes), Zéro Gravity (salle de séminaire d'une capacité de 72 personnes), le Théâtre de Blossac à Châtellerauld, le complexe culturel de l'Angelarde à Châtellerauld, le Château de la Mothe - Chandenières, ...

# Les éléments à retenir du diagnostic

## Le marché

- Une multiplicité et **une concurrence forte** des destinations affaires, une recrudescence des créations, rénovations/extensions d'infrastructures et d'équipements MICE.
- Une mutualisation des bâtiments, des espaces et des équipements, **des espaces de plus en plus modulables et polyvalents.**
- **Une évolution du marché vers des événements de tailles moins importantes.** Une demande qui évolue vers des réunions rassemblant moins de participants (une majorité inférieures à 50 pax).
- Une accélération de la digitalisation durant la crise qui tend à s'essouffler.
- **Une montée en puissance de l'incentive, du team building** (team building écologique, team building déconnecté, team building d'aventure, team building culturel & ludique, ...).
- Une recherche de **lieux originaux** pour étonner, changer d'habitude, surprendre en donnant de l'importance au volet expérientiel.
- Une **recherche forte d'activités complémentaires aux séances de travail** : 72% parfois à souvent - 69% ludiques - 46% sportives.
- Une adaptation aux **aspirations environnementales** des entreprises et des citoyens (norme ISO 20121, démarche RSE,...). Une accélération des demandes d'événements « écoresponsables », « durables », « RSE »,...

## Les éléments à retenir du diagnostic

### Constat et spécificités du Mice en Vienne

- **La Vienne n'a rien de plus que les destinations MICE concurrentes de proximité** (Grand Ouest, Centre) en termes d'accessibilité, de transport et de mobilité une fois sur place, d'infrastructures et de grands équipements de congrès, de salons, ...
- **Une offre MICE diversifiée et complémentaire à l'échelle du département** avec des pôles forts : pôle du Futuroscope, Poitiers avec (Parc des Expositions et Centre de Conférences), Domaine de Roiffé, Center Parcs Le Bois aux Daims, Domaine de Dienné, ...
- **Une promesse différenciante autour du ludique et d'expériences immersives en lien avec la communication tourisme de loisirs** de la Destination Vienne.
- **Un segment porteur, le I de MICE, l'incentive avec ses déclinaisons autour du team building** (cohésion d'équipe, découverte, jeux) donnant de la valeur ajoutée à l'offre classique de rencontres professionnelles (conventions, congrès, séminaires, salons, expositions,...) et **un segment congrès/conventions à conforter**, notamment autour du pôle du Futuroscope.
- **Une palette d'acteurs répartis sur le territoire départemental** offrant un panel d'activités, de jeux ludiques, d'outils de cohésion d'équipe, d'animations originales, de moments de convivialité et de partage d'expériences aussi bien en espace urbain que rural.

## Les éléments à retenir du diagnostic

### Les attentes des acteurs du Mice en Vienne

- **Faire exister la Vienne comme destination Affaires** aux yeux des organisateurs et des donneurs d'ordre.
- **Promouvoir la filière** afin d'accroître le chiffre d'affaires de ce segment complémentaire du tourisme d'agrément.
- **Donner de la visibilité aux acteurs du tourisme d'affaires du Département dans leur diversité et leur complémentarité.**
- **Porter un plan d'actions de conquête de nouveaux marchés** pour conquérir de nouvelles clientèles.
- **Créer une structure fédératrice adaptée aux spécificités du tourisme d'affaires en Vienne**, qui rassemble les professionnels et favorise les synergies, qui contribue à l'amélioration du parcours et de la satisfaction client grâce à des outils mutualisés permettant un meilleur taux de concrétisation des demandes sans pénaliser les modèles économiques de chaque entreprise.
- **Une structure portée par et pour les professionnels du tourisme d'affaires** avec un accompagnement du Département via sa structure dédiée pour animer la filière, pour qualifier l'offre, pour s'occuper de la logistique et traiter la mise en œuvre du plan d'actions.

... Sans oublier les pré-requis du transport et de la mobilité, de l'implication des collectivités pour l'accueil « VIP » des grands évènements porteurs notamment les congrès et les conventions d'ampleur nationale et internationale, ...

## Les actions à mettre en oeuvre

### ⇒ Création de « Vienne Affaires »

**Création d'une structure associative de type loi 1901, représentative de l'ensemble des acteurs du tourisme d'affaires du Département.** Cette structure est gérée **par et pour les professionnels** du tourisme d'affaires avec un accompagnement financier et logistique du Département.

#### Les missions :

- **Promouvoir la destination Vienne** sur le marché du tourisme d'affaires en se démarquant des destinations concurrentes au travers d'un **positionnement autour du ludique, des expériences immersives.**
- **Développer des actions de conquêtes de clientèles** via la création et la gestion d'outils de promotion, d'amélioration du référencement des acteurs, d'opérations de prospection et de partenariat visant à générer un CA complémentaire des actions individuelles de chaque entreprise.
- **Faciliter les échanges et la synergie** et développer l'information entre professionnels de la filière.
- **Définir un plan d'actions pluriannuel** et le mettre en œuvre.
- **Être un lieu de partage et de veille** sur les tendances du marché, les bonnes pratiques et d'observation de la filière affaires.
- **Proposer aux organisateurs d'évènements un interlocuteur dédié** pour coordonner l'ensemble des offres et des services. Pour les grosses opérations nécessitant des propositions multiples rédiger l'offre et aider à la réalisation du dossier (notamment s'il s'agit d'une candidature pour des congrès, des conventions ou des grands évènements).

## Les actions à mettre en oeuvre

### ⇒ Création de « Vienne Affaires »

#### Composition de l'association « Vienne Affaires » :

- Elle comprend 5 collèges :
  - **Le collège des gros porteurs affaires** (Palais des Congrès du Futuroscope, Arena, Futuroscope, Parc des Expositions et Centre de Conférences de Poitiers, Domaine de Roiffé, Domaine de Dienné, Center Parcs du Bois aux Daims).
  - **Le collège des hébergeurs avec salles de séminaires.**
  - **Le collège des lieux d'accueil et évènementiels** : Vallée des Singes, Abbaye de Saint-Savin, Terre de Dragons, Château des Ormes, ...
  - **Le collèges des prestataires de services et d'activités** : traiteurs, transporteurs, aéroport de Poitiers-Biard, photographes, vidéastes, prestataires de loisirs, agenceurs, ...
  - **Le collège des Institutionnels** : Offices de Tourisme de Grand Poitiers et de Grand Châtelleraut, CCI, ACAP ...
- **Le conseil d'administration**

L'association pourrait être composée par un Conseil d'Administration de 15 membres maximum : 15 élus parmi les membres actifs des 5 collèges (3 membres par collège).

## Les actions à mettre en oeuvre

### ⇒ Création de « Vienne Affaires »

#### Composition de l'association Vienne Affaires :

- **Le bureau :**

Il comprend :

- 2 co-présidents dont 1 obligatoirement issu du collège des « gros porteurs »
- 2 vice-présidents
- 1 trésorier
- 1 secrétaire

#### Les ressources de l'Association :

- **Elles comprennent les cotisations des membres, les subventions, les revenus issus des actions promotionnelles réalisées par l'Association, le commissionnement de 5 à 10% sur les affaires apportées et/ou traitées par l'Association.**
- **Le Département de la Vienne pourrait abonder les cotisations des membres selon le principe du 1€ / 1€.**  
A titre d'exemple, si les cotisations des membres représentent 50 K€ le Département pourrait subventionner l'Association du même montant.

## Les actions à mettre en oeuvre

### ⇒ Création de « Vienne Affaires »

#### Les cotisations (montant indicatif) :

- Les « gros porteurs » : de 2.000 à 3.000 €
- Les hébergeurs avec salles de séminaires : de 500 à 1.000 € en fonction de la capacité en lits
- Les lieux d'accueil et d'évènementiels : de 500 à 1.000 € en fonction de la capacité d'accueil
- Les institutionnels : de 2.000 à 3.000 €
- Les prestataires de services et d'activités : 500 à 1.000 €

#### Charte de qualité et charte d'engagement :

**Une charte de qualité** définira pour chaque collègue les critères pour adhérer à l'Association.

Toute candidature à Vienne Affaires doit au préalable répondre aux exigences **des critères d'éligibilité** définis par l'Association via une grille objective.

Chaque membre de l'Association s'engage à **répondre sous 24 heures à toute demande de devis** ou de renseignements même par la négative.

## Les actions à mettre en oeuvre

### ⇒ Créer les outils de Vienne Affaires nécessaires à la promotion du MICE...

- **1 site Internet, véritable portail du tourisme d'Affaires (en accord avec le site internet Tourisme)** positionnant, recensant et présentant l'offre MICE du département par thématiques et par mots clés, avec des vidéos, une photothèque, des plaquettes à télécharger, des descriptifs techniques, des CTA (call to action, outils de conversion), la possibilité de devis en ligne, des interlocuteurs identifiés, ...
- **Refonte du Meeting Guide, guide pratique du tourisme d'affaires en accentuant la dimension « produits & incentive »,**
- **1 vidéo bande annonce du MICE en Vienne,**
- **1 compte LinkedIn « Vienne Affaires » avec création de contenu valorisant chaque semaine un opérateur, une expérience, un produit,...**

### ... Et 1 plan d'action commercial avec :

- Actions de référencement naturel et payant,
- Campagnes de prospection à distance et en face à face sur les marchés émetteurs,
- Minimum 2 opérations de networking en Vienne et à Paris,
- Accueil presse spécialisée,
- Choix et présence sur des salons spécialisés, ...

Une enveloppe budgétaire a minima de 60 K€ pour les outils et de 80 à 100 K€ / an pour le plan d'actions.

## Synthèse – les éléments clés à retenir

- Le pari d'une promesse différenciante autour du **ludique et d'expériences immersives**.
- Une stratégie ciblée sur le **segment porteur, le I de MICE, l'incentive** avec ses déclinaisons autour du team building et **un segment congrès/conventions à conforter**, notamment autour du pôle du Futuroscope.
- La fédération d'une **palette d'acteurs répartis** sur l'ensemble du territoire départemental.
- **La création d'une structure dédiée (type loi 1901)** avec les professionnels majoritaires dans la gouvernance.
- **Une implication indispensable des professionnels :**
  - au sein de la gouvernance
  - pour la définition de la stratégie et des plans d'actions
  - pour le financement des plans d'actions
  - dans la qualité des offres proposées (définition d'une Charte de Qualité)
- **Un engagement fort des acteurs publics** pour accompagner la démarche avec :
  - une subvention à l'€/€ pour les plans d'actions
  - une mise à disposition de personnel